

RAPPORT N°97/8-57
au Conseil Municipal

OBJET

**AUTORISATION DE PASSER UN MARCHÉ PLURIANNUEL
POUR L'ACHAT DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL ET DE SÉCURITÉ**

Considérant le montant estimatif des besoins des services en vêtements de travail et de sécurité, je vous informe de l'obligation de lancer un appel d'offres pour cette opération.

Je vous demande en conséquence :

1) d'adopter la procédure de passation, le mode de dévolution et les caractéristiques de ce marché comme suit :

- procédure d'appel d'offres ouvert (art. 295 et suivants du CMP)
- fractionnement par lots pouvant donner lieu chacun à un marché distinct (art. 274 du CMP). Les lots sont précisés en annexe.
- marché à bons de commande sur la base d'un prix public ajustable affecté d'un rabais
- durée initiale : année civile 1998, reconductible jusqu'au 31/12/2000
- Enveloppe budgétaire : Estimation prévisionnelle de 2 000 000 FF. Les crédits définitifs seront inscrits au BP 1998 sous le(s) numéro(s) d'enveloppe 1355, 1842, 1867

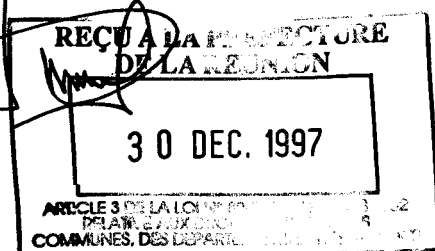
2) - d'approuver le dossier de Consultation des Entreprises et les pièces du marché

3) - de m'autoriser à engager la consultation ouverte, à passer un ou plusieurs marché(s) à bons de commande avec le ou les fournisseur(s) retenu(s) par la Commission d'appel d'offres ou, en cas de résultats infructueux, à traiter par marché négocié.

4) - d'autoriser la signature du marché par moi même ou par mon délégué.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE MAIRE
Michel TAMAYA



COMMUNE DE SAINT DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE

**DELIBERATION N°97/8-57
du Conseil Municipal
en séance du vendredi 19 décembre**

OBJET

**AUTORISATION DE PASSER UN MARCHE PLUANNUEL
POUR L'ACHAT DE VETEMENTS DE TRAVAIL ET DE SECURITE**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée.

Vu le Code des Communes ;

Vu le Code des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code des Marchés Publics ;

Sur le RAPPORT N° 97/8-57 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur Gilbert GERARD, onzième Adjoint au maire,
Présenté au nom de la Commission Entreprise Municipale / Finances ;

Considérant les crédits prévisionnels à inscrire sous le(s) numéro(s) d'enveloppe
1355, 1842, 1867 du BP 1998

Sur l'avis favorable de ladite Commission ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

ARTICLE 1

Approuve la procédure de passation, le mode de dévolution et les caractéristiques du marché pour l'achat de vêtement de travail et de sécurité

ARTICLE 2

Approuve le Dossier de Consultation des Entreprises et les pièces du marché

DELIBERATION N°97/8-57

ARTICLE 3

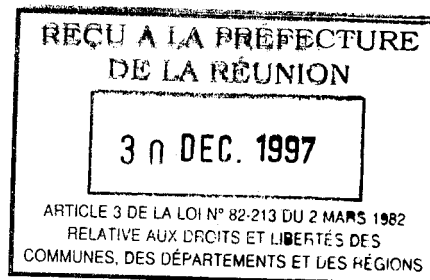
Autorise le maire à engager la consultation et à passer le marché avec les candidats retenu(s) par la Commission d'appel d'offres ou, en cas de résultat infructueux, à traiter par marché négocié.

ARTICLE 4

Autorise le Maire ou son délégué à signer le marché

Pour extrait certifié conforme
Fait à Saint-Denis
le 26 DEC. 1997

LE MAIRE
Michel TAMAYA



ANNEXE AU RAPPORT N° 97/8-57

ARTICLES DE LA CLASSE A :

Lots	Article	Quantité indicative annuelle
1	PANTALON ET VESTE DE TRAVAIL VERT	2614
2	TEE SHIRT DE TRAVAIL AVEC LOGO	4791
3	CHAUSSURE DE SECURITE BASSE	438
4	GANT CUIR CROUTE SUPERIEURE	1640
5	CHAUSSURE DE SECURITE HAUTE	274
6	BOTTE CAOUTCHOUC	687
7	IMPERMEABLE 2 PIECES	509
8	PANTALON JEAN'S	105
9	PROTEGE FACE VISIERE DEBROUSSAILLEUSE GRILLAGE	187
10	BLOUSE DAME BLANCHE AVEC LOGO	213
11	IMPERMEABLE LONG AVEC CAPUCHE	388
12	HARNAIS COMPLET DEBROUSSAILLEUSE	50
13	PANTALON DE TRAVAIL BLEU	255
14	CHEMISETTE BLEUE	124
15	CASQUE PROTECTION	119
16	PANTALON DE TRONCONNEUR	16

ARTICLES DE LA CLASSE B et C :

Lots	Familles
17	PROTECTION DE LA TETE
18	PROTECTION DES MAINS
19	PROTECTION DU CORPS
20	PROTECTION DES PIEDS
21	SIGNALISATION
22	SECURITE

ANNEXE AU RAPPORT N°

97/8-57



Vu par le Conseil Municipal

en séance du

19 DEC. 1997

FAMILLE POMPIER

Lots	Familles
23	VETEMENTS DE POMPIER

REÇU A LA MANUFACTURE
DE LA RÉUNION

30 DEC. 1997

FAMILLE SECURITE ET GARDIENNAGE

Lots	Familles
24	VETEMENTS POUR LA SECURITE ET LE GARDIENNAGE

ARTICLE 31 DE LA
LOI N° 83-633 DU 26
AOUT 1983 RELATIVE
AUX COMMUNES, DÉP.FAMILLE POLICE MUNICIPALE

Lots	Familles
25	VETEMENTS POUR LA POLICE MUNICIPALE